



BCEAO

BANQUE CENTRALE DES ETATS
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

Direction Nationale pour le SENEGAL
Agence Principale de Dakar
Service de l'Administration et du Patrimoine

Appel à concurrence pour la maintenance et l'entretien des équipements de la climatisation centrale de l'Agence Principale de la BCEAO à Dakar

N° AC/K00/APD/009/2019

JUILLET 2019

SOMMAIRE

I - NOTE AUX SOUMISSIONNAIRES.....	3
1 - AVIS DE CONSULTATION.....	3
2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION.....	3
3 - CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION.....	3
4 - PRESENTATION DES OFFRES.....	3
5 - REMISE DES OFFRES	4
6 - VALIDITE DES OFFRES.....	4
7 - OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES.....	4
8 - NATURE DES PRESTATIONS.....	4
9 – OBLIGATION DE RESULTATS.....	5
II – CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES.....	7
1- ETAT DES LIEUX.....	7
2 – PERIODICITE DES PRESTATIONS A FOURNIR.....	7
3 – OBSERVATIONS GENERALES.....	7
III - MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION.....	9

I- NOTE AUX SOUMISSIONNAIRES

I - NOTE AUX SOUMISSIONNAIRES

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

1 - AVIS DE CONSULTATION

La Direction Nationale de la BCEAO pour le Sénégal lance un appel à concurrence pour la maintenance des équipements de la climatisation centrale de l'Agence Principale de Dakar.

Le présent cahier des charges précise le cadre des prestations à fournir.

2 - CONDITIONS DE PARTICIPATION

Une date de visite des lieux est fixée dans l'avis de consultation. Au cours de cette visite de site, les entreprises sont invitées à prendre les caractéristiques techniques des différents équipements, afin de déterminer les consommables, les appareillages à utiliser et les différentes interventions préventives et curatives à effectuer.

3 - CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation comprend les documents précisés ci-dessous :

- la présente note aux soumissionnaires,
- le descriptif des prestations,
- le modèle de lettre de soumission.

4 - PRESENTATION DES OFFRES

Les offres sont rédigées en langue française et présentées comme indiqué ci-dessous :

4.1- Enveloppe extérieure contenant les offres :

Elle porte exclusivement la mention suivante :

**« APPEL A CONCURRENCE POUR LA MAINTENANCE ET L'ENTRETIEN DES
EQUIPEMENTS DE LA CLIMATISATION CENTRALE DE L'AGENCE PRINCIPALE DE
DAKAR»**

Cette enveloppe contient les pièces suivantes :

4.2 - Enveloppe A : PIECES ADMINISTRATIVES notées sur 10 points

Elle doit porter le nom du soumissionnaire et contenir les informations et documents suivants :

Pièce N° 1 : l'attestation d'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM).

Pièce N°2 : les attestations d'usage indiquant que le soumissionnaire est en règle vis à vis :

- de la Caisse de Sécurité Sociale ;
 - de l'IPRES ;
 - de l'Inspection du travail ;
 - des autorités fiscales.
-

Pièce N°3 : une attestation d'assurance Responsabilité Civile de l'entreprise en cours de validité ;

L'ensemble des attestations ci-dessus listées dans les pièces n° 1, 2 et 3 sera noté sur dix (10) points.

4.3 - Enveloppe B : DOSSIER TECHNIQUE noté sur 40 points

Pièce N°3 : liste du personnel d'encadrement (cadres de conception et d'exécution) ;

Pièce N°4 : la liste des marchés similaires (montant, nature) exécutés durant les trois (03) dernières années.

Pièce N°5 : la liste des moyens matériels disponibles.

Pièce N°6 : tout document permettant une bonne appréciation de l'offre et toute note explicative de l'intervention de l'entreprise.

Pièce N°7 : le planning d'exécution des travaux et un (01) exemplaire du cahier des charges paraphés, signés, datés et revêtus de la mention manuscrite "Lu et Approuvé".

La proposition technique sera évaluée sur la base des pièces numéros 3, 4, 5, 6 et 7 sur un total de quarante (40) points.

4.4 - Enveloppe C : DOCUMENTS FINANCIERS ET OFFRES FINANCIERES notés sur 50 points

Pièce N°8 : Bilan des trois (03) dernières années certifié par un expert comptable ou un comptable agréé ;

Pièce N°9 : Compte d'exploitation des trois (03) dernières années ;

Pièce N°10 : Trois (03) exemplaires datés, signés et cachetés de la soumission suivant le modèle joint au dossier ;

La proposition sera notée sur la base de la structure financière et du montant de l'offre sur un total de quarante (50) points.

5 - REMISE DES OFFRES

Les offres doivent parvenir au Bureau n° 226, au 2^{ème} étage de l'Agence Principale de Dakar au plus tard à la date indiquée sur l'avis de consultation adressé aux soumissionnaires.

6 - VALIDITE DES OFFRES

Les offres resteront valables pour une durée de six (06) mois à compter de la date de remise des soumissions spécifiée dans la lettre d'avis de consultation.

7 - OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES

Dans les meilleurs délais suivant la date de réception des offres, une commission de dépouillement des marchés procède à l'ouverture de plis.

L'étude des offres se fait suivant les critères définis par la commission dans le but d'assurer une bonne réalisation des prestations dans les conditions financières les plus avantageuses pour le Maître de l'ouvrage.

La commission n'est donc pas tenue de retenir l'offre la moins disante. Sa décision est sans appel.

De ce fait, elle n'est pas tenue d'expliquer les motifs de ses choix ni de publier les résultats de la consultation.

8 - NATURE DES PRESTATIONS

Le marché à passer est à prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes, hors droits de douane, et libellé en Franc CFA.

Avant la signature du contrat de prestations, la BCEAO se réserve le droit de renoncer à l'attribution de celui-ci ou d'ordonner un changement de procédure. En cas d'annulation ou de changement de procédure, les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité.

9 – OBLIGATION DE RESULTATS

Dans le cadre du contrat de maintenance, le Prestataire est tenu d'obtenir comme résultats la continuité du service et du fonctionnement de la climatisation et du traitement d'air de l'Agence Principale de Dakar.

En outre, le prestataire définira la méthodologie de traitement des pannes déclarées par la Banque, ses moyens de déplacement, sa logistique notamment les ressources humaines et le matériel de dépannage prévus, les délais de remise en état du matériel défectueux, etc.

NB : l'étude des offres financières sera étroitement liée à celle des informations techniques dans lesquelles la qualité de service de prestations devra être expressément décrite (méthodologie des opérations d'entretien, la qualité des ressources humaines, etc.)

II- CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

II – CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Le présent Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) a pour objet de définir les modalités spécifiques liées à la maintenance et à l'entretien périodique des équipements de la climatisation centrale de l'Agence Principale de Dakar conformément aux dispositions réglementaires et normes en vigueur à la date de notification du marché.

1 – ETAT DES LIEUX

Le Prestataire doit procéder à l'entretien, à la maintenance et au maintien en bon état de fonctionnement des matériels et installations de la climatisation centrale et des équipements connexes décrits ci-après :

- Groupe d'eau glacée

Trois (03) groupes d'eau glacée : 03 GF DAIKIN EUW180MAXY

- Pompes eau glacée

Trois (03) pompes primaires et deux pompes jumelées secondaires à eau glacée situées dans le local production de froid assurent l'acheminement par tuyauterie de l'eau glacée au niveau des CTA et des ventilo-convecteurs.

- Tours aéroréfrigérantes

Deux (02) tours aéroréfrigérantes situées en terrasse au 13^{ème} étage assurent le refroidissement de l'eau des condenseurs des trois (03) groupes.

- Pompes aéroréfrigérantes

Deux (02) couples de pompes d'aéroréfrigérants situés en terrasse au 13^{ème} étage sous les aéroréfrigérants assurent l'acheminement de l'eau refroidie vers les condenseurs des groupes pour un refroidissement de ceux-ci.

- Pompe de maintien de pression du réseau eau glacée et pompe doseuse

- une pompe de remplissage automatique du circuit eau glacée se situe dans le local du caisson d'air neuf C1 au 13^{ème} étage,
- une pompe doseuse pour le traitement des eaux toujours dans le local C1 au 13^{ème} étage.

- Ventilo-convecteurs

Des ventilo-convecteurs non carrossés logés dans les placards bas avec un réseau d'eau glacée climatisent les bureaux de la Tour.

- Caissons de Traitement d'Air (CTA)

Des CTA climatisent :

- le hall d'entrée du personnel au RDC (C29)
 - le hall d'accès au RDC (C2)
 - la cafétéria RDC (C5)
-

-
- les archives principales au RDC (C4)
 - la salle de compensation à la mezzanine (C6)
 - le magasin de fournitures au 1^{er} étage (C23)
 - le local production de froid (C21)
 - la bibliothèque au 3^{ème} étage (C22)
 - la salle de réunion du 8^{ème} étage (C7)
 - la salle de réception du 12^{ème} étage (C9)
 - apport d'air hygiénique pour tous les bureaux de la tour (C1) installés au 13^{ème} étage

Les caissons sont reliés aux grilles par des gaines en staff ou fib-air.

- Coffrets électriques

Les amenées de courant, les coffrets électriques et les commandes des installations listées plus haut, y compris les dispositifs de protection, de coupure, de mesure, etc. sont inclus dans les prestations.

2 - PÉRIODICITÉ DES PRESTATIONS A FOURNIR

Les prestations attendues du Prestataire sont quotidiennes, mensuelles, trimestrielles et annuelles et se présentent comme suit:

a) Les prestations quotidiennes

- la vérification et le relevé des paramètres de fonctionnement : pression et température circuit frigorifique, pression et température eau glacée,
- la vérification du niveau d'huile des compresseurs,
- la vérification des tensions, intensités, isolements, etc.,
- la vérification des pompes primaires et secondaires,
- la vérification du ballon de mélange,
- la vérification des manomètres et thermomètres,
- la vérification des installations de traitement d'eau,
- la vérification et nettoyage du bac des tours de refroidissement,
- la vérification des robinets à flotteur,

NOTA : le dépannage sur appel : toute anomalie signalée par appel doit être prise en charge dans les 48 heures sauf cas de force majeure.

b) Les prestations mensuelles (ces prestations sont planifiées de façon hebdomadaire)

- le nettoyage des filtres,
- le nettoyage du bac des tours de refroidissement,
- le contrôle de la tension des courroies,
- le contrôle du lignage des poulies, des jeux des parties mécaniques des machines tournantes,
- le nettoyage des batteries froides,
- le nettoyage mécanique et chimique des échangeurs
- l'examen des feuilles de relevés journaliers,

c) Les prestations trimestrielles

- le nettoyage des corps d'échange des tours de refroidissement,
- le nettoyage et réglage des grilles et diffuseurs,
- la vérification et le nettoyage des turbines,
- la vérification des presses étoupes des pompes,
- la vérification des connexions et des appareillages électriques,
- le nettoyage des panneaux de protection des appareils,
- la lubrification des paliers et des roulements,
- le dépoussiérage des coffrets électriques,
- la vérification des asservissements,
- la vérification des capteurs de sécurité des appareils,
- le réglage des appareils de commande et de régulation.

d) Visites semestrielles

- le graissage des paliers vérification des fixations ou suspensions des compresseurs,
- le grattage et peinture des parties rouillées,
- la vérification du fonctionnement des organes de sécurité et de régulation,
- le détartrage des condenseurs à eau.

e) Les prestations annuelles

Les mêmes opérations que celles énumérées ci-dessus et une visite préventive d'expertise annuelle pour déceler les usures et vieillissement avec la production d'un rapport.

NOTA : Les produits de traitement nécessaires aux différents circuits et réellement consommés seront facturés en sus semestriellement à terme échu.

3 – OBSERVATIONS GENERALES

Les prestations se feront toutes sujétions comprises et avec le plus grand soin.

Horaires d'exécution des prestations :

L'équipe du Prestataire composée en permanence de quatre (4) agents sur site dont un chef d'équipe (frigoristes et électriciens) sont organisées de façon à intervenir tous les jours ouvrables de la semaine comme suit :

- du lundi au vendredi, les interventions ont lieu de 6 h 30 mn à 18 h 00 mn ;
- les week-ends et jours fériés, les interventions ont lieu de 08 h à 15 h.

Il convient d'indiquer que :

- toute anomalie doit être signalée oralement aux agents de la structure chargée de la maintenance et de l'entretien de la BCEAO au plus tard dans l'heure suivante et confirmée par écrit dans le registre visé à l'article 4 paragraphe 4.1 du présent contrat ;
 - tous les devis de réparation doivent être transmis à la structure chargée de la maintenance et de l'entretien de la BCEAO dans un délai maximum de trois (03) jours à compter du constat des avaries ou pannes.
-

III- MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION

III - MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION

Je soussigné [*Nom prénom(s) et fonction*],

Agissant au nom et pour le compte de l'entreprise [*Adresse complète de l'entreprise*] inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro [*Numéro du registre de commerce*] :

- après avoir pris connaissance de toutes les pièces du dossier de l'appel à concurrence pour les prestations relatives à « *la maintenance et l'entretien des équipements de la climatisation centrale de l'Agence Principale de Dakar* »,
- après m'être rendu compte de la situation du matériel, des installations qui s'y trouvent actuellement et après avoir apprécié à mon point de vue et sous ma responsabilité la nature et l'importance des travaux à réaliser :

1- me soumetts et m'engage à exécuter lesdites prestations conformément au dossier de consultation, moyennant le prix global, forfaitaire, non révisable, hors taxes, et hors droits de douane [*Montant en chiffres et en lettres*],

2- m'engage à accomplir les prestations d'entretien à compter de la date de la notification du contrat d'entretien,

3- m'engage expressément à exécuter les prestations conformément au cahier des clauses techniques et particulières et suivant les règles de l'art,

4- m'engage à maintenir mon offre pendant une période de neuf (09) mois à compter de la date de dépôt des offres,

5- demande que la BCEAO se libère des sommes dues par elle au titre du contrat de prestations, en faisant donner crédit au compte n° [*numéro de compte*] ouvert au nom de [*Attributaire du compte*].

Fait à Dakar le [*jour/mois/année*]

Signature et Cachet

[Nom et Prénoms]
